

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (A COMMANDE) N° OBR/02/ F / 2026-2027 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES

Date de Publication : 28/07/2026

Date d'Ouverture des offres : 18/08/2026

1. Objet du marché :

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour «**la fourniture des imprimés** » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Le marché est financé sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2026-2027.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué d'un seul lot.

Les livraisons se feront chaque fois sur commande dans 20 jours calendaires, comptés à partir de la validation du bon à tirer. Le Titulaire du marché dispose de cinq (5) jours calendaires, comptés à partir de la réception du bon de commande pour présenter le bon à tirer. Cependant, le délai d'exécution du marché est d'une (01) année.

Les soumissionnaires intéressés peuvent visiter les modèles de l'OBR au Service en charge des Approvisionnements.

4. Conditions de participation.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 151, 152, 154, 156 et 158 de la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens des articles 153 et 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site officiel de l'OBR ou être obtenu physiquement au Secrétariat de la Direction de l'Administration et des Approvisionnements de l'OBR, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, 3^{ème} étage, Tél : 22 28 21 26/22 28 25 31 sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de **cinquante mille francs burundais (50.000 BIF)**

versé sur le compte **N°CC10003** ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception au Commissaire des Services Généraux de l'OBR.

6. Présentation de l'offre.

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 4 exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « ORIGINAL » ou « COPIE » selon le cas.

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission délivrée par une banque ou de toute autre institution financière agréée dont le montant est fixé à un million de francs burundais (1.000.000 BIF). La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais. Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

7. La validité des offres

Les offres resteront valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes (OBR) sis au Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, Immeuble VIRAGO COMPLEX, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282216 au plus tard le **18/08/ 2026 à 09 h 30 min**. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. Elles seront déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **18/08/ 2026 à 9 h 30'**. Toute offre déposée après la date et l'heure limite ne sera pas ouverte.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, au 2^{ème} étage de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, le **18/08/ 2026 à 10 h 00'**.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence.

10. Renseignement

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date prévue pour l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 24/07/ 2026

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Cyrille NKANUYE

